

Luxembourg, le

20 DEC. 2022



Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux
Fetschenhof-Cents
c/o M. Carlo Zwank
1, rue du Père Brocquart
L-1280 Luxembourg

Réf.: 83E/2018/4/21

(Veuillez indiquer cette référence en cas de réponse)

Vos références : 254-2022 et 261-2022

Concerne : École maternelle rue Gabriel de Marie

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de revenir par la présente à vos courriers du 28 février et du 12 octobre 2022 relatifs à l'utilisation future de l'ancienne école maternelle sise rue Gabriel de Marie, les cours de peinture et le groupe d'éveil musical.

Je puis vous informer qu'il n'existe actuellement aucun projet de réaffectation de l'ancienne école maternelle sise rue Gabriel de Marie. A l'heure qu'il est, le bâtiment est utilisé de façon régulière par le Service Sécurité de la Ville de Luxembourg pour l'organisation de cours de premier secours.

En ce qui concerne les cours de peinture organisés par l'association « Art à l'école », ces cours ne sont plus organisés dans le quartier de Cents depuis le confinement en 2020. Selon l'association « Art à l'école », cette situation est due à un manque de personnel.

Concernant le groupe d'éveil musical, le Conservatoire m'a informé que, pour l'année scolaire 2022/2023, le Conservatoire offre neuf cours de minimusique et d'éveil musical dans les locaux du bâtiment sis 167, rue de Trèves (1 classe de minimusique, 2 classes d'éveil musical niveau 1, 3 classes d'éveil musical niveau 2 et 3 classes d'éveil musical niveau 3). S'il y a une demande pour l'organisation de cours supplémentaires, je suis prête à faire analyser les possibilités qui existent au niveau des infrastructures.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre